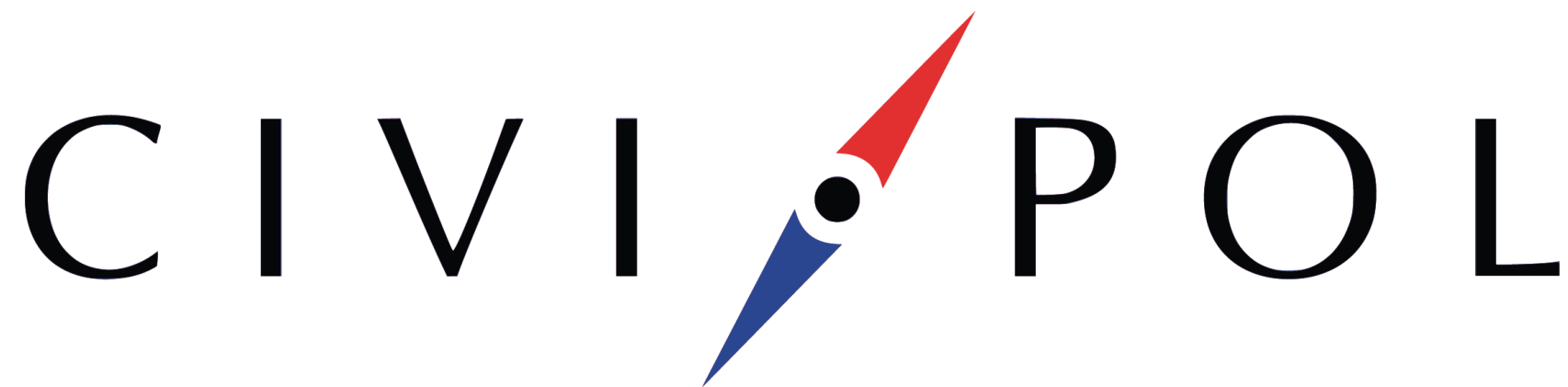




Rapport de mission 2025

# Sommaire

- La mission de Civipol: p.3
- Le comité de mission: p.4
- Les axes stratégiques de Civipol et leurs indicateurs: p.5
- Les perspectives: p.18
- Annexes : p.19





# La mission de Civipol: un monde plus sûr

- **Civipol, opérateur du ministère de l'Intérieur**
- CIVIPOL, opérateur de coopération technique internationale du ministère de l'Intérieur, assiste le ministère et les États partenaires pour construire des réponses aux défis sécuritaires partagés. Civipol agit dans le cadre de projets mis en œuvre sur financements bilatéraux et multilatéraux, notamment européens.
- **Pour une sécurité de tous**
- La « raison d'être » de Civipol est de concourir au maintien de la sécurité intérieure des États en promouvant l'expertise technique du ministère français de l'Intérieur à l'extérieur des frontières. Civipol concourt à la protection des citoyens des pays en zone de conflits, ainsi qu'à celle des citoyens français et européens dans le cadre du retour en sécurité intérieure.



# Le comité de mission

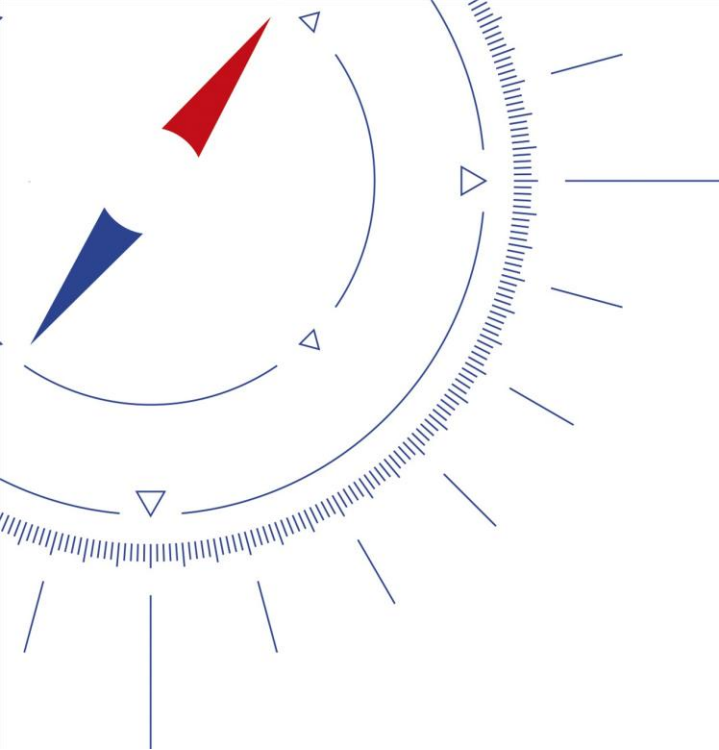
Le comité de mission est un organe consultatif apportant un regard externe sur l'activité de Civipol. Il reçoit ses missions du conseil d'administration auquel il transmet ses conclusions et ses propositions.

Il s'assure que les missions d'intérêt général de Civipol sont bien respectées conformément à son statut de société à mission.

Le comité de mission est composé de dix membres nommés en conseil d'administration sur proposition de son président. Ses membres représentent **8 administrations publiques de l'État français** et deux représentants de Civipol.

Au cours de l'année 2025, se sont tenues **deux sessions du comité de mission**. Lors de ces sessions, les activités de Civipol sont présentées de façon détaillée et des focus sont effectués sur les projets majeurs. Les membres du comité valident les résultats des différents indicateurs de mission lors de la première session et arbitrent d'éventuelles évolutions des indicateurs lors de la deuxième.





## Les 3 axes stratégiques de Civipol

- Renforcer son maillage géographique et thématique
- Se positionner dans le champ de l'innovation, du secteur privé et de la recherche
- Elargir son impact social par une politique RSE ambitieuse

# RENFORCER LE MAILLAGE GEOGRAPHIQUE ET THEMATIQUE

Le contrôle des flux et la lutte contre l'immigration irrégulière est devenu un enjeu central qui nécessite et oblige à une forte mobilisation des acteurs européens, mais également des partenaires des pays de transit. Civipol s'est déjà très fortement investi dans ce domaine en appui au ministère de l'Intérieur et reste à ce jour le seul opérateur en capacité de conduire une approche globale en agissant sur le contrôle des flux illégaux mais également en matière d'état civil, couvrant à la fois le volet gouvernance (renforcement des acteurs, appui à la conception et mise en œuvre de stratégie nationale, amélioration des cadres juridiques, protection des données personnelles, etc.) et le volet identité sécurisée (création d'une base de données centrales de l'état civil, informatisation et interconnexion des centres, interopérabilité, etc..).

Parallèlement, lors de la préparation des comités de mission, la DGPN et la DGGN ont fait part de leurs priorités sous-sectorielles et géographiques. Celles-ci se retrouvent dans les différents indicateurs de la société de mission permettant d'analyser l'implication de Civipol sur chacune de ces thématiques ou régions. Au delà des thématiques "classiques", de nouveaux défis apparaissent comme la cybercriminalité, le narcotrafic ou la criminalité environnementale. De même, de nouvelles régions prioritaires ont été mises en avant par les directions du MIOM: la région des grands lacs, l'Asie centrale, les Balkans, le Golf de Guinée ou la zone MENA (Middle East & North Africa). Enfin, l'expertise constituant une ressource vitale, Civipol s'engage en partenariat avec le MIOM dans la qualité de son expertise, condition absolue d'efficacité pour l'atteinte de ses objectifs



# Répartition du volume d'affaire de Civipol par région prioritaire du MIOM

## Balkans

Cible: 10%

Légère augmentation du volume d'affaires des projets dans les Balkans par rapport à 2024 (8%) correspondant au démarrage d'un nouveau projet en Albanie mais la perte d'un projet soumis dans l'année 2025. L'objectif des 10% est atteint. Le développement dans cette zone continue d'être une priorité.

## Asie centrale

Cible: 10%

Augmentation du VA par rapport en 2024 grâce au doublement des équipes en Asie centrale et l'ouverture de nouvelles activités. Cependant des blocages dans l'avance du projet ralentissent la mise en œuvre des activités et donc le VA dans cette zone. Deux contrats signés fin 2025 devraient permettre une augmentation du VA en 2026.

## MENA

Cible: 10%

### (Middle East & North Africa)

L'augmentation du VA continue d'être significative et dépasse largement la cible à atteindre. Cette augmentation s'explique non seulement par la signature de plusieurs contrats et avenants (Egypte et Tunisie) en 2024 mais aussi par la nature de ces contrats composés en grande partie par de l'activité d'achat d'équipements conséquents dans leur volume.

## Golfe de Guinée

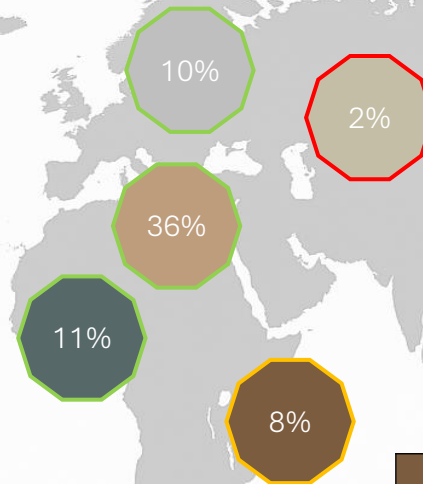
Cible: 10%

L'augmentation du VA continue d'être significative et dépasse la cible à atteindre. Cette augmentation s'explique non seulement par la signature de plusieurs contrats et avenants (RCI, Guinée et Sénégal) en 2024 mais aussi par la nature de ces contrats composés en grande partie par de l'activité d'achat d'équipements conséquents dans leur volume.

## Région des grands lacs, Comores et Madagascar

Cible: 10%

Légère augmentation du volume d'affaires des projets dans la zone par rapport à 2024 (7%) correspondant au redémarrage des projets ROCK et BMM et au nouveau projet dans les Comores. C'est projet démarrant tout juste, ils n'ont pas encore atteint le rythme de croisière permettant l'atteinte de la cible des 10%. Cette cible pourra vraisemblablement être atteinte en 2026 mais aucun développement prévu dans la zone à ce jour.





# La lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants

Part des projets relatifs à la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrant

Cible: 30%



Cet indicateur, jusqu'ici limité strictement aux projets de lutte contre la TEH et TIM, connaît une progression marquée et la cible de 30 % est désormais presque atteinte. Par ailleurs, l'année 2025 a vu la diversification du portefeuille migratoire de CIVIPOL, désormais élargi à des projets sur la lutte contre l'immigration clandestine (LIC) la recherche et de sauvetage en mer et le renforcement et gestion des frontières maritimes et terrestres. Ces projets ne sont actuellement pas inclus dans cet indicateur. Dans la mesure où notre approche se veut à la fois structurante et globale à travers l'ensemble des projets, nous ferons donc évoluer l'indicateur à partir de 2026, afin d'intégrer ces nouvelles thématiques. À titre d'illustration, le travail mené sur le continuum terre-mer en Mauritanie constitue un exemple concret de démarche pouvant être reproduite sur d'autres zones géographiques.

Nombre de filières de trafics d'êtres humains (TEH) démantelée pour lesquelles les projets mis en œuvre par Civipol contribuent directement

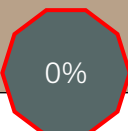
Cible: 43



Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2024 et dépasse la cible identifiée pour 2025 ( XX % au lieu de 5 % ) . Cela est principalement dû au renforcement de l'activité des projets Partenariats opérationnels conjoints (POC) en Côte d'Ivoire et en Guinée. Ces projets sont pleinement opérationnels et leurs budgets ont été renforcés en 2025 permettant d'augmenter leur impact.

Part des projets état civil mis en œuvre dans la région des Grands Lacs, Comores et Madagascar

Cible: 10%



Civipol n'a pas développé de projets dans cette zone en 2025. La mise en place d'un POC TIM/ TEH aux Comores devrait néanmoins permettre d'avoir un ancrage local favorable à la prospection.

# La lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée (LCTCO)



Part des projets de lutte contre la cybercriminalité dans le volume d'affaire du pôle LCTCO

Cible: 10%

3%

Stagnation de la part des activités dédiées à la lutte contre la cybercriminalité en 2025. A ce jour les deux opportunités mentionnées pour 2025 n'ont pas été signées. Toutefois, elles se réaliseront début 2026 :

- Mise en œuvre du programme de formation du Centre de Capacités Cyber aux Balkans occidentaux (C3BO) financé par l'UE (3,5M€) qui commence en mars 2026
- Participation au projet de lutte contre la cybercriminalité en Afrique de l'Ouest « GLACY-FOA » qui commence en avril 2026 (5M€/1M€ CIVIPOL).

Part des projets de lutte contre le narcotrafic dans le volume d'affaire du pôle LCTCO

Cible: 15%

3%

Stagnation de la part des activités dédiées à la lutte contre le narcotrafic en 2025. En effet, il y a toujours peu d'opportunités pour des projets exclusivement dédiés à la lutte contre le trafic de drogue.

- Le projet EL PAcCTO a consacré une partie importante à la lutte contre le narcotrafic
- Le projet EU ACT, qui s'occupe en principe aussi de la route de l'héroïne de l'Afghanistan n'a pas pu travailler sur la thématique autant qu'envisagé. La production de la matière première et le trafic venant de l'Afghanistan a nettement diminué en 2025 par rapport aux années antérieures
- La participation de CIVIPOL dans les projets de lutte contre le narcotrafic en Bolivie et au Pérou reste toujours opérationnellement intéressante, mais n'est pas très importante au niveau budgétaire.

Part des projets de lutte contre la criminalité environnementale dans le volume d'affaire du pôle LCTCO

Cible: 10%

3%

La lutte contre la criminalité environnementale ne décolle pas. Nous avons toujours en charge un expert permanent français en charge de la thématique sur le projet EL PAcCTO. Des pistes ont été identifiées, notamment en Serbie, pour le montage d'un projet dédié au sujet en 2026.

# Le renforcement de l'Etat civil

Cible: +10%

Augmentation du nb d'actes de naissances délivrés dans les pays d'intervention

+20%

Ce chiffre correspond à nos interventions dans deux pays : la RDC et la RCA. Les objectifs fixés sur le projet en RDC ont été atteints. Le projet s'est achevé début 2025. Le projet en RCA est entré en 2025 dans sa deuxième phase de mise en œuvre ce qui explique que le nombre d'actes de naissance délivrés reste élevé pour 2025 et devrait augmenter pour les années à venir. La délivrance d'actes de naissance ne fait pas partie des objectifs des autres projets mis en œuvre pour 2025 (Congo Brazzaville, Cameroun et Côte d'Ivoire).

Cible: +30%

Augmentation du nb d'actes de naissance numérisés dans les pays d'intervention

+1%

L'année 2025 a vu la fin du projet Nekkal au Sénégal qui comportait un fort volet numérisation. Deux projets nationaux en cours comportent ce volet , le projet en RCA et celui en Côte d'Ivoire mais ils ne sont pas encore entrés dans une phase de numérisation active. C'est également le cas au Cameroun pour le projet RECORD dans la région de l'Ouest. Le chiffre est donc 0 pour cette année mais devrait augmenter significativement en 2026.

Cible: +25%

Augmentation du nb de centres d'état civil informatisés dans les pays d'intervention

+23%

Ce chiffre concerne les projets en Côte d'Ivoire , en RCA et au Cameroun. Le % le plus significatif concerne la Côte d'Ivoire où l'informatisation s'est poursuivie sur un nouveau financement UE ( + 45% de centres informatisés). L'informatisation devrait continuer sur cette voie et prendre de l'ampleur en Côte d'Ivoire mais aussi en RCA et dans la région de l'Ouest au Cameroun (41 centres au total dont l'informatisation devrait avoir lieu en 2026).



# L'expertise spécialisée mobilisée



Nombre de jours d'expertise spécialisée mobilisée

Cible: 135 ETP

99  
ETP

L'indicateur est calculé sur la base d'un ETP équivalent à 218 jours de travail par an. Il permet de rendre compte du volume d'experts mobilisés chaque année, tout type de mission confondu (court, moyen et long-terme). Augmentation du nb d'ETP pour 2025 cohérent avec l'augmentation du VA, cependant le nombre reste en de ça de la cible. La cible est peut-être à revoir pour 2026.



# SE POSITIONNER DANS LE CHAMP DE L'INNOVATION, DU SECTEUR PRIVE ET DE LA RECHERCHE

CIVIPOL se positionne comme un opérateur public majeur d'assistance technique dans le champ de l'innovation en accompagnement du MIOM, du secteur privé et de la recherche. Pour cela, le réseau des salons MILIPOL, un outil au service du ministère de l'Intérieur pour la promotion de l'industrie française de sécurité est développé. Ces salons sont placés sous la présidence du ministre de l'Intérieur et de ses homologues dans les pays hôtes. Leur développement est porté par Civipol, le PDG CIVIPOL étant président des salons MILIPOL. L'année 2025 a vu la poursuite du travail pour l'ouverture d'un nouveau salon en Amérique Latine, ouverture qui devrait se concrétiser en 2026.

La collaboration entre le ministère de l'Intérieur et CIVIPOL dans le domaine des fonds européens consacrés à la recherche et à l'innovation a vu naître une filière d'appui et d'accompagnement des acteurs métiers dans des projets de cette nature. Ce pôle de compétences « financements européens » constitué par la DCIS et CIVIPOL continue de monter en compétences.

Enfin, l'une des nouvelles missions du pôle Vision est d'accompagner la stratégie de Civipol dans le renforcement de son positionnement dans le secteur de l'innovation et des nouvelles technologies. Plus précisément, son rôle est de développer les interrelations entre les activités d'assistance techniques de l'opérateur, le monde de la recherche, le ministère de l'Intérieur et les acteurs du secteur privé. Vision anime les échanges entre les acteurs : animation de conférences internes dédiées à l'innovation et aux nouvelles technologies de sécurité, animation de rencontres avec les acteurs français du secteur privé proposant des solutions innovantes de sécurité, animation de rencontres avec le MIOM, valorisation des activités innovantes des projets conduits par Civipol.

# Renforcer la recherche et l'innovation



Cible: 3M€

Montant des financements captés annuellement auprès de la Commission européenne dans le domaine de l'innovation

1 398 846€

Trois nouveaux projets ont été remportés par le MIOM et Civipol sur les financements Horizon Europe en 2025 sur 6 projets déposés, soit un taux de succès de 50% (le taux global de gain des projets horizons est de 10%). Un projet a également été remporté sur le fonds digital Europe. Le portefeuille sur la thématique innovation est donc de 16 projets en cours. Néanmoins, l'année 2023 prise en référence ayant été atypique avec la signature de projets d'innovation issus de divers types de financements, la cible de +20% est inatteignable. En effet, les financements Horizon ne font l'objet que d'un seul appel à projets par an sur le cluster 3 (sécurité). Le budget moyen par bénéficiaire par projet est de 300k€. Pour atteindre la cible de 3M€, il faudrait remporter 10 projets, ce qui est impossible. En outre, il est important de souligner que les résultats obtenus sont uniquement les montants gérés par Civipol en tant qu'entité affiliée du ministère. le montant capté par le ministère en lui-même pour un même projet peut être sensiblement différent. En effet, en cumul le MI + Civipol sont les premiers bénéficiaires européens de fonds Horizon Europe cluster 3 en 2025 pour un montant total de 5 029 593€.

Cible: 984 000€

Volume d'affaire réalisé sur les projets mis en œuvre dans le domaine de l'innovation

996 411€

Le nombre de projets innovation dans le portefeuille de Civipol augmentant annuellement. Cependant, le volume d'affaires a connu une légère baisse en 2025 par rapport à 2024

# Renforcer la recherche et l'innovation

Cible: 22

Nb de conférences réalisées ou de documents rédigés dans le domaine de la recherche/innovation au profit des équipes de Civipol et/ou du MIOM

15

En 2025, Civipol a poursuivi les efforts préalablement engagés sur le segment de la recherche et de l'innovation au profit du MIOM et de ses propres équipes. Sur son champ de compétences, Vision a :

1/ Approfondi ses travaux en matière d'analyse qualitative des projets mis en œuvre (Retex 10 ans de coopération de sécurité au Sahel, Cartographies contextualisées des actions de Civipol contre les migrations irrégulières et les trafics de drogue notamment). Ces analyses ont servi le MIOM, les Institutions européennes et les opérateurs intervenant sur le champ de la sécurité intérieure (DCI, GIZ, FIIAPP).

2/ Intensifié l'accompagnement scientifique des projets de Civipol par la recherche académique. On retiendra en particulier l'appui direct à des projets (Octopus, Ahead notamment) et l'élaboration d'une capacité d'analyse qualitative des projets destinée à faire partie des réponses que Civipol apportera aux attentes fortes de l'Union européenne en matière d'analyse de la conflictualité. Enfin, les interactions avec les entreprises de la filière des industries de sécurité ont été maintenues.

Les actions plus conséquentes mises en œuvre en 2025 ont nécessité une allocation de ressources (en temps, ressources matérielles et financières) plus importante qu'auparavant, expliquant la non atteinte de la cible se basant sur une approche quantitative et non qualitative.

Cible: 4

Nombre de salons MILIPOL organisés

4

Après différentes études de marché sur un possible 5ème salon Milipol en Amérique du Sud, le choix s'est porté sur le Brésil. La première édition de ce nouveau salon Milipol se tiendra début 2026 à Sao Paulo en partenariat avec un salon déjà existant pour muscler le segment sécurité faiblement développé.

Par ailleurs, la création d'un salon Milipol des territoires à Lyon est en cours de conception avec pour cible une édition en 2028.

Le salon Milipol Paris qui s'est tenu en 2025 est un à nouveau un excellent cru tant en termes de chiffre d'affaires (+17 %) que de nombre de visiteurs (32 000) dont la majeure partie sont internationaux.

Les perspectives sont également excellentes pour le prochain salon Milipol Singapour, axé sur les innovations technologiques, avec un chiffre d'affaires à nouveau prévu en très forte augmentation (+ 84%) et une visibilité à l'international qui ne cesse de croître (15 000 visiteurs attendus).

Ces résultats en croissance constante confirment la très bonne santé du réseau des salons Milipol et leur positionnement comme référence mondiale des événements professionnels dédiés à la sécurité intérieure.





# ELARGIR SON IMPACT SOCIETAL PAR UNE POLITIQUE RSE AMBITIEUSE

Dans un monde en constante mutation, la responsabilité sociétale des entreprises s'affirme comme un impératif moral et stratégique pour l'ensemble des sociétés, mais surtout pour Civipol. Par son rattachement organique au ministère de l'Intérieur et ses missions de service public, Civipol a un devoir d'exemplarité dans ce domaine et doit utiliser son rayonnement pour diffuser les valeurs de la RSE auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, en France et à l'étranger.

Aujourd'hui, si l'intégration de la RSE à Civipol est d'abord un impératif éthique, c'est aussi un avantage compétitif apportant de nombreuses plus-values. Une politique RSE ambitieuse attire et fidélise des talents engagés. Elle permet aux salariés de donner du sens à leur travail et apporte un sentiment de fierté quant à la possibilité d'œuvrer au bien commun. Elle participe au sentiment de bien être diffusé dans l'entreprise. Elle répond surtout au mandat donné à Civipol d'œuvrer pour un monde plus sûr au bénéfice des populations des pays d'intervention.

L'image renvoyée par les thématiques sécuritaires qui font la raison d'être de Civipol est dans l'imaginaire collectif assez éloignée de celles de la RSE et ont souvent tendance à déclencher chez les partenaires un réflexe de méfiance et une catégorisation caricaturale. Le développement d'une politique RSE concrète sur laquelle il est nécessaire de communiquer participe au changement de perception des partenaires quant à l'activité de Civipol et au fait que la sécurité n'est pas antinomique aux concepts de développement ou d'environnement.

# Une politique RSE ambitieuse



Cible: 35%

Taux d'exécution de la politique RSE  
sur la thématique « impact sociétal des projets de Civipol »

59%

La part des entreprises locales dans le montant des facturations sur les projets de Civipol est de 48%.

Le taux de formation de nos personnels embauchés localement dans les pays de mise en œuvre des projets de Civipol est de 75% (la plupart d'entre eux ont été formés à l'utilisation de notre ERP Spice).

Un guide sur le concept "Ne pas nuire" a été envoyé à l'ensemble des équipes pour les sensibiliser. Une formation sur cette thématique sera proposée en 2026.

Cible: 35%

Taux d'exécution de la politique RSE  
sur la thématique « égalité/équité »

48%

La charte éthique de Civipol a été mise à jour pour insister sur les valeurs premières qui guident la société, notamment sur la lutte contre les discriminations, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et sur la condamnation du recours à la prostitution ou au travail forcé.

Sur les projets, 24% des experts de Civipol sont originaires des pays ou des régions de mise en œuvre.

Seulement 15% des experts sont des femmes. Ce chiffre très faible est principalement dû à la sous-représentation chronique des femmes dans les domaines sécuritaires.

Seulement 20% des membres du conseil d'administration sont des femmes, un effort reste à faire à ce niveau là.

29% des membres de la direction de Civipol sont des femmes. Ce n'est pas encore suffisant, mais les deux derniers recrutements furent des femmes.

# Une politique RSE ambitieuse



Taux d'exécution de la politique RSE sur la thématique  
« bien être au travail »

Cible: 35%

44%

Une enquête de satisfaction sur le management est menée chaque année à Civipol. Les résultats de l'année 2025 sont légèrement en baisse par rapport à l'année précédente mais reste tout de même très satisfaisant avec 70% de réponses positives.

Le taux d'exécution du budget lié à la cohésion est de 96%.

La révision prévue du parcours d'intégration est en cours de finalisation pour le premier trimestre 2026.

La révision de la charte de télétravail est prévue pour 2026.

Taux d'exécution de la politique RSE sur la thématique  
« impact environnemental de Civipol »

Cible: 35%

8%

Le bilan GES de Civipol pour l'année 2024 a été supérieur de 7% à celui de 2023 en émission brute.

Civipol s'est par contre doté d'une politique voyage pour minimiser l'empreinte carbone liée à ses déplacements (limitation et rationalisation des vols, sensibilisation des équipes, préférence envers le train et les transports en commun, etc...).

Trois conférences débats ont été organisées sur 2024 et 2025 sur les thématiques environnementales (une interne, une avec le cabinet Nicomak et une avec l'association les Shifters)

Aucun achat de matériel d'occasion ou reconditionné n'a été effectué sur l'année 2025.



# Les perspectives de Civipol pour 2026

L'année 2026 sera marquée par la révision à mi-parcours du plan stratégique de Civipol. Dans ce cadre, le développement de bureaux régionaux à l'étranger sera l'une des évolutions structurantes pour Civipol.

Cette évolution est liée à la forte croissance de Civipol et à son nécessaire développement.

Les orientations stratégiques du ministère de l'Intérieur français obligent également Civipol à renforcer son implication dans la lutte contre le narcotrafic.

# Annexe 1: la méthodologie suivie

- Ce rapport de mission fait le bilan de l'année 2025. Il synthétise l'ensemble des résultats atteints par Civipol sur chacun de ses indicateurs renouvelés par le comité suite au dernier audit de l'OTI.
- Tous ces indicateurs ont été traités en transversal par les différents pôles de Civipol via un fichier Excel déposé sur une plateforme de partage. Ce fichier présente un onglet par indicateur, dans lequel chaque responsable de projet remonte les données brutes de ses projets et d'éventuels commentaires. Ces données sont ensuite vérifiées et analysées par chaque chef de pôle avant d'être remontées au contrôle interne et contrôle de gestion.
- Une fois ces données consolidées, ces résultats sont analysés par le comité de mission au regard des objectifs arrêtés sur chaque indicateur.



## Annexe 2: la mise à jour des statuts

- La mise à jour des statuts au regard du nouveau plan stratégique n'a pas pu être réalisée avant la rédaction de ce rapport. L'intégration de ses trois axes dans les statuts de Civipol en tant qu'objectifs sociaux et environnementaux sera donc validé lors de l'assemblée générale de juin 2026. Le plan stratégique ayant déjà été validé en conseil d'administration, cette validation n'est qu'une formalité administrative.
- Malgré cette évolution des axes du plan stratégique, les nouveaux indicateurs de la société à mission restent complètement couverts par les anciens axes stratégiques<sup>1</sup>. La seule exception notable concerne la création d'indicateurs RSE adhoc.

1. Axe 1: Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de coopération internationale du ministère de l'Intérieur  
Axe 2: Renforcer les capacités des pays en zones fragiles dans une logique de retour en sécurité intérieure  
Axe 3: Fournir une identité sécurisée pour une meilleure gestion des flux migratoires et renforcer la capacité des Etats à assurer la protection de leurs citoyens





65 rue d'Anjou, 75008 PARIS

TÉL. +33 (0)1 45 44 85 20

[WWW.CIVIPOL.FR](http://WWW.CIVIPOL.FR)

[CONTACT@CIVIPOL.FR](mailto:CONTACT@CIVIPOL.FR)